



Snjmg



COMMUNIQUE DE PRESSE

25 mars 2014

Médecine générale : où est passé le rapport Druais ?

Demain, jeudi 26 mars s'ouvrira à Paris, dans une ambiance marquée par la mobilisation des médecins, le 9^{ème} Congrès de la Médecine Générale. Marisol Touraine, ministre de la Santé, devrait y prononcer une allocution durant la cérémonie d'ouverture. L'ISNAR-IMG, ReAGJIR, le SNEMG, le SNJMG et MG France demandent toujours des mesures concernant la discipline et sa filière universitaire, demandes auxquelles s'associe le CNGE.

Où est passé le rapport du Pr. Pierre-Louis Druais ? Que sont devenues ses propositions ?

La communauté de la médecine générale française s'interroge.

Le 9 mars, le Pr Pierre-Louis DRUAIS a remis à la ministre de la Santé le rapport du groupe de travail sur la place du médecin généraliste dans le système de santé.

Ce rapport contient 12 propositions :

- Organiser la hiérarchisation du système de santé autour des soins de santé primaires et conforter la fonction traitante du médecin généraliste.
- Impliquer l'hôpital et les établissements de soins et de santé dans le parcours de soins.
- Inscrire le patient dans les dispositifs négociés de soins et d'accompagnement sous la pleine responsabilité, l'accord et l'implication du médecin traitant.
- Missionner les ARS à accompagner de manière concrète et opératoire les professionnels au changement.
- Faire de la convention nationale le lieu de la déclinaison opérationnelle des plans de santé publique, de la contractualisation, des modalités de la formation et de l'accompagnement des professionnels.
- Garantir à la Médecine générale une équité de traitement avec les autres disciplines médicales, en termes d'avantages et d'engagements.
- Définir au sein de l'ONDAM un fond d'investissement dans l'organisation des soins primaires.
- Créer au sein du Ministère de la Santé une direction des soins de santé primaires.
- Décider et budgétiser le plan de nomination sur 10 ans des enseignants universitaires associés et titulaires de médecine générale pour atteindre rapidement le seuil de 500 équivalents temps plein..



Collège National
des Généralistes Enseignants

Snjmg



- Refonder un système de développement Professionnel Continu (DPC) utile et simple, dont l'organisation sera confiée à la profession et aux instances paritaires.
- Impliquer les patients dans le recentrage du système de santé vers les soins primaires et définir avec eux un mode d'emploi du système.
- Créer dans la Loi un chapitre "médecine générale et soins primaires" regroupant les mesures existantes ou à venir.

Et maintenant ?

Le rapport Druais et ses propositions constituent la base des revendications de la discipline et de la profession. Il réaffirme la place du médecin généraliste au sein des soins primaires. A ce titre, la création d'une nouvelle spécialité de médecine ambulatoire avec des options de sous spécialisations de premier recours proposée par certains est absurde et anachronique. Les 12 propositions du rapport sont toutes indispensables pour permettre à notre système de santé de s'adapter aux enjeux du 21^{ème} siècle et d'initier le virage ambulatoire que le gouvernement a appelé de ses vœux.

Nous appelons le gouvernement à répondre enfin aux revendications unanimes et parfaitement identifiées de notre profession.

Matthieu CALAFIORE, président du SNEMG

Théo COMBES, président du SNJMG

Jacques-Olivier DAUBERTON, président de ReAGJIR

Claude LEICHER, président de MG France

Pierre-Antoine MOINARD, président de l'ISNAR-IMG

Vincent RENARD, président du CNGE